

Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Jean-Yves LE DRIAN

37 Quai d'Orsay

75007 Paris

Paris, le 12 janvier 2021

Monsieur le Ministre,

Nous militons depuis le début de notre mandat pour que des médecins libanais puissent venir exercer en France, notamment dans les zones sous-denses. Nous revenons aujourd'hui vers vous avec la volonté de rechercher de nouvelles propositions dans ce sens.

En effet, la PPL de Vincent Ledoux et Loic Kervran n'ayant pas encore pu être débattue, il nous semble que l'urgence des deux côtés (crise financière et situation politique explosive au Liban, désertification médicale en France) nous impose de chercher rapidement d'autres voies.

Un article du Monde du 22 octobre 2020 fait état de ce que, depuis la crise financière et l'explosion au port de Beyrouth, de nombreux médecins libanais cherchent à s'exiler. Sur les 12.000 médecins répertoriés, ceux qui sont les mieux formés, les plus spécialisés et, parmi eux, ceux formés en France, cherchent à s'installer aux Etats-Unis parce que c'est plus facile de s'y installer qu'en France.

Il est écrit dans cet article que pour conserver leur personnel, les grands hôpitaux beyrouthins s'efforcent de se rapprocher d'établissements étrangers. Ainsi, l'hôpital Saint-Georges, le plus touché par l'explosion, espère signer un accord avec une structure Qatarie, l'idée étant que les

médecins y fassent à tour de rôle des vacations de quelques jours afin de les aider à joindre les deux bouts, tout en ne lâchant pas le Liban.

Une obstétricienne fera, elle, des allers-retours entre le Liban et les Etats-Unis où elle a installé sa famille.

Alors que nous souffrons sur quasiment tout notre territoire de la désertification médicale, ne pensez-vous pas qu'il serait bienvenu que la France tende aussi la main à ces médecins dont beaucoup sont formés dans nos universités ? Pourrions-nous envisager en urgence une solution souple qui permette la venue de ces médecins désespérés, et pourquoi pas, selon cette formule de va-et-vient qui semble les intéresser ?

Nous sollicitons, monsieur le ministre, un rendez-vous, en présentiel ou téléphonique, avec vous ou avec un membre de votre cabinet pour examiner les propositions qui peuvent se mettre en place dans un délai assez court. Nous sommes vivement disposés à collaborer à leur montage.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Ce courrier est également porté à l'attention de Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier VÉРАН.

Nadia ESSAYAN

Députée du Cher

Loïc KERVRAN

Député du Cher

Delphine BAGARRY

Députée des Alpes-de-Haute-Provence

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Dino CINIÉRI

Député de la Loire

Marguerite DEPREZ-AUDEBERT

Députée du Pas-de-Calais

Frédérique DUMAS

Députée des Hauts-de-Seine

Pascale FONTENEL-PERSONNE

Députée de la Sarthe

Brahim HAMMOUCHE

Député de Moselle

Fabien LAINÉ

Député des Landes

Amélia LAKRAFI

Députée des Français établis hors de France

Marc LE FUR

Député des Côtes-d'Armor

Sereine MAUBORGNE

Député du Var

Hugues RENSON

Député de Paris

Laurianne ROSSI

Députée des Hauts-de-Seine

Frédérique TUFFNELL

Députée de Charente-Maritime

Isabelle VALENTIN

Députée de Haute-Loire

Martine WONNER

Députée du Bas Rhin